

Elaboration du Plan d'étude cadre

dipl. XXX ES

dipl. XXX EPD ES

30.4.2007

Table des matières

1. Introduction	3
1.1. Organe responsable	3
1.2. Bases	3
1.3. Explications relatives au profil de la profession et aux compétences à acquérir	3
2. Positionnement dans le système de formation	4
2.1. Système de formation.....	4
2.2. Titre	4
3. Profil de la profession et compétences à acquérir	4
3.1. Champ professionnel et contexte	4
3.2. Processus de travail	4
3.3. Compétences à acquérir.....	4
4. Accès à la filière de formation (à l'EPD).....	4
4.1. Dispositions générales.....	4
4.2. Conditions générales.....	4
5. Organisation de la formation.....	5
5.1. Plan d'étude	5
5.2. Domaines de formation et leur durée.....	5
5.3. Coordination des composantes scolaires et des composantes pratiques	5
5.4. Pondération des différentes composantes	5
5.5. Exigences posées aux prestataires de formation et aux responsables de la formation professionnelle	5
6. Procédure de qualification	5
6.1. Dispositions générales.....	5
6.2. Objet de la procédure de qualification.....	5
6.3. Conditions d'admission à l'examen de diplôme	5
6.4. Réalisation de l'examen de diplôme	5
6.5. Evaluation et pondération des performances d'apprentissage et promotion	5
6.6. Possibilité de répéter	5
6.7. Procédure de recours	5
6.8. Interruption / abandon de la formation	5
7. Dispositions transitoires et finales	5
7. 1. Mise en vigueur	5
7.2. Réexamen du plan d'étude cadre	5
8. Annexe.....	5
8.1. Glossaire	5
8.2. Indication des sources	5

1. Introduction

1.1. Organe responsable

1.2. Bases

- Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (Loi sur la formation professionnelle, LFPr)
- Ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (Ordonnance sur la formation professionnelle, OFPr)
- Ordonnance du DFE du 11 mars 2005 concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (Ordonnance concernant les conditions minimales ES).
- Guide de l'OFFT relatif à l'élaboration de plans d'études cadres pour les écoles supérieures, mars 2006.

1.3. Explications relatives au profil de la profession et aux compétences à acquérir

La structure présentée à la figure 1 ci-dessous sous-tend le plan d'étude cadre concerné.

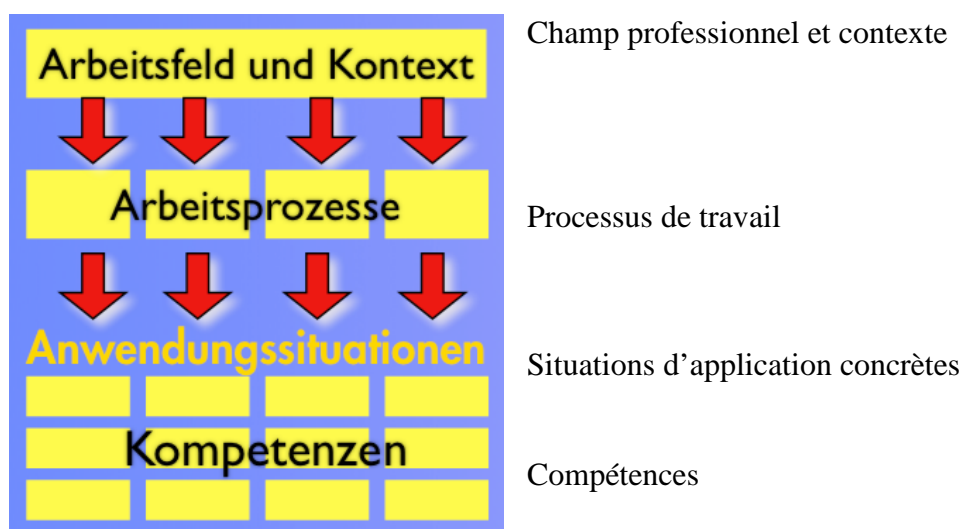


Figure 1: Elaboration du profil de la profession

Champ professionnel et contexte:

Sont décrites ici les tâches et les activités centrales, les acteurs concernés et le contexte de travail.

Processus de travail:

Les processus de travail sont déduits du champ professionnel et du contexte. Ils décrivent les différentes situations d'application concrètes et les domaines de tâches.

Compétences à acquérir:

Important: compétence ne signifie pas, dans un plan d'étude cadre, „devoir“, mais „pouvoir“. Avec les compétences à acquérir ce n'est donc pas la pratique qui est réglée, mais la formation.

Les compétences sont déduites des processus d'activités.

2. Positionnement dans le système de formation

2.1. Système de formation

Graphiques

Pour les filières de formation ES: 1 graphique

Pour les PEC EPD ES deux graphiques

Graphique 1 Positionnement de l'EPD dans le système de formation

Graphique 2 Illustration des perméabilités.

2.2. Titre

La filière de formation suivie avec succès (étude postdiplôme) selon le présent plan d'étude cadre débouche sur le titre:

- **dipl. xxx (NDS) HF / dipl. xxx (NDS) HF**
- **[...] dipl. (EPD) ES / [...] dipl. (EPD) ES**
- **[...] dipl. (SPD) SSS / [...] dipl. (SPD) SSS**

La traduction anglaise recommandée est la suivante:

- **[...] with diploma of Advanced College of Higher VET**

Le titre est cohérent avec la dénomination professionnelle des filières de formation selon les prescriptions valables sous l'ancien droit.

3. Profil de la profession et compétences à acquérir

3.1. Champ professionnel et contexte

3.2. Processus de travail

3.3. Compétences à acquérir

4. Accès à la filière de formation (à l'EPD)

4.1. Dispositions générales

4.2. Conditions générales

seulement pour PEC ES : 4.3 Information sur les possibilités d'accéder à d'autres filières

seulement pour PEC EPD ES: 4.3. Qualifications exigées

examiner les perméabilités horizontales, le cas échéant:

pour PEC EPD ES: 4.4. Prise en compte des acquis – perméabilité horizontale

5. Organisation de la formation

5.1. Plan d'étude

5.2. Domaines de formation et leur durée

5.3. Coordination des composantes scolaires et des composantes pratiques

5.4. Pondération des différentes composantes

5.5. Exigences posées aux prestataires de formation et aux responsables de la formation professionnelle

6. Procédure de qualification

6.1. Dispositions générales

6.2. Objet de la procédure de qualification

6.3. Conditions d'admission à l'examen de diplôme

6.4. Réalisation de l'examen de diplôme

6.5. Evaluation et pondération des performances d'apprentissage et promotion

6.6. Possibilité de répéter

6.7. Procédure de recours

6.8. Interruption / abandon de la formation

7. Dispositions transitoires et finales

7. 1. Mise en vigueur

7.2. Réexamen du plan d'étude cadre

8. Annexe

8.1. Glossaire

8.2. Indication des sources

■